COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 4 NOVEMBRE 2019

Le Conseil d'Administration a été convoqué le 29 octobre 2019, en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1er avril 2019
3. Colis de Noël 2019
4. Repas des seniors 2020
5. Galette des seniors 2020
6. Questions diverses.

La séance présidée par Monsieur Michel OUDIN, Vice-Président, est ouverte à dix-huit heures trente.

Etaient Présents :
M. Jacques RIGAUD, Président, M. Michel OUDIN, Vice-Président
Mme Annie BRANGBOUR, Mme Marlène GAURIER, Mme Florence LEPLAT, Mme Emmanuelle POITRIMOL, Mme Annie PERINET, Mme Claude GOSSELIN, Mme Jeannine RIGAUD, Mme Nadine BOULEZ, Mme Liliane HERVEUX,
formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme Colette VANIER	mandataire	M. Michel OUDIN
Mme Martine YOVANOVITCH	mandataire	Mme Claude GOSSELIN

Etaient absents :
M. Michel HUMBERT
Mme Rolande AUGIZEAU

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Florence LEPLAT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. Approbation du Procès-Verbal du 1er avril 2019

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 1er avril 2019 est adopté à l'unanimité.

3. Colis de Noël 2019

Délibération n° 2019-007

Transmis en Préfecture le 08/11/2019

Affiché le 15/11/2019

Rapporteur : Monsieur Michel OUDIN

Mes Chers Collègues,

Je vous propose de reconduire cette année encore la distribution d'un colis de Noël aux personnes de 70 ans et plus habitant sur notre commune, ainsi qu'aux familles en difficulté bénéficiant de la Banque Alimentaire (5 familles concernées à ce jour).

Comme chaque année, le colis sera constitué de denrées alimentaires achetées à Intermarché pour un montant d'environ **40 € le colis**, auxquelles seront ajoutés une demi-bouteille de champagne (**7,30 € l'unité** chez Jacques Ribault) et un pot de miel pour les hommes (**4,10 €** l'unité chez M. KONICKI).

Je vous précise que les colis seront distribués par les membres du CCAS, par les conseillers municipaux disponibles et par des bénévoles au domicile des bénéficiaires, le samedi 14 décembre 2019 à 14h00.

Enfin, une boîte de chocolats sera également offerte aux personnes de 70 ans et plus résidant en maisons de retraite, pour un coût d'environ **12 € par personne**.

Monsieur OUDIN : Je vous précise que la distribution de chocolats concerne 11 personnes.

Pour information, la personne d'Intermarché qui s'était engagée à nous proposer un colis témoin et à commander les chocolats avant fin juillet n'a pas fait le nécessaire. Elle a démissionné et n'a pas transmis le dossier. J'ai appelé Intermarché ce matin, ils vont essayer de nous proposer quelque chose rapidement.

Monsieur le Président : Je souhaite que les membres du CCAS puissent valider le colis témoin.

Monsieur OUDIN : 480 colis seront distribués cette année.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

RESULTAT DES VOTES		
POUR	**CONTRE**	**ABSTENTION**
13	0	0

4. Repas des seniors 2020

Délibération n° 2019-008

Transmis en Préfecture le 08/11/2019

Affiché le 15/11/2019

Rapporteur : Monsieur Michel OUDIN

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année, je vous propose de reconduire en 2020 le traditionnel repas des seniors pour les personnes de 70 ans et plus, dont la date est fixée au dimanche 1er mars 2020 à 12 h.

Le repas sera assuré par un traiteur, pour un coût de **50 € par personne**. Je vous précise qu'aucune participation financière ne sera demandée aux participants de 70 ans et plus et à leurs conjoints.

Par ailleurs, l'animation de cette journée sera confiée à un orchestre. Le coût de la prestation correspondante s'élève à environ **1 200 €.**

Enfin, un cadeau sera remis à chaque participant, pour un coût total prévisionnel de **800 €.**

Je vous précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2020 du CCAS.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

RESULTAT DES VOTES		
POUR	**CONTRE**	**ABSTENTION**
13	**0**	**0**

5. Galette des seniors 2020

Délibération n° 2019-009

Transmis en Préfecture le 08/11/2019

Affiché le 15/11/2019

Rapporteur : Madame Annie PERINET

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année, la galette des seniors sera organisée le dimanche 26 janvier 2020 à 14 h, pour les personnes de 70 ans et plus et leurs conjoints.

Le coût de cette animation, concernant environ 180 participants, est estimé à environ **2,50 € par personne**, auquel il conviendra d'ajouter environ **150 €** pour l'achat de boissons.

Je vous précise que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2020 du CCAS.

Monsieur le Président : Je rappelle que j'attends la présence du plus grand nombre de nos collègues.

Monsieur OUDIN : Un loto sera encore organisé.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

RESULTAT DES VOTES		
POUR	**CONTRE**	**ABSTENTION**
13	0	0

6. Questions diverses

<u>Monsieur le Président</u> : Les travaux de la maison médicale avancent bien. La réalisation des bardages est en cours. Les parements en briques sont terminés, et les enduits extérieurs commencés. Il reste à faire les enduits de côté et à installer les pare-soleils prévus sur le devant. Ces pare-soleils devraient, en plus de leur fonction initiale, améliorer l'esthétique de la maison médicale.

Je recevrai les praticiens en début d'année prochaine pour la signature des baux.

Je vous rappelle que je proposerai au Conseil Municipal que le loyer ne dépasse pas 10 € le m² charges comprises, ce qui nous permet d'être très compétitifs. Les praticiens sont très satisfaits des plans qui leur ont été présentés comme de la question financière. Je viens de leur adresser un courrier où je prends l'engagement d'ouvrir au 1er avril 2020, sachant que les travaux seront peut-être terminés avant.

Pour le moment, en ce qui concerne les médecins, devraient s'y installer :

- ***un médecin généraliste,***
- ***un gynécologue,***
- ***une sage-femme,***
- ***une infirmière.***

J'ai récemment rencontré un urologue qui réfléchit, et pourrait amener également un phlébologue. L'arrivée d'un ophtalmologue est aussi possible, même si c'est plus compliqué. Si l'urologue et le phlébologue confirment, il ne resterait plus qu'un cabinet.

<u>Madame LEPLAT</u> : Et le cardiologue dont il me semblait qu'on parlait au début ?

<u>Monsieur le Président</u> : Je n'ai pas eu de contact avec un cardiologue. En ce qui concerne le paramédical, les cabinets sont complets et j'ai encore de nombreuses demandes. Je pense que tous les cabinets seront occupés à l'ouverture de la maison médicale.

<u>Madame RIGAUD</u> : Quelle est la superficie des cabinets ?

<u>Monsieur le Président</u> : En général 30 m², sachant que le gynécologue en occupera 2 avec sa femme, sage-femme, et que l'urologue en souhaiterait 2 également. Je demande régulièrement à la SIABA de s'adapter à ces demandes en revoyant les cloisonnements intérieurs, ce qui ne pose pas de problème en général puisque nous ne touchons pas aux murs porteurs.
Ce sera une très belle maison médicale.
L'architecte nous dit que ce sera la plus grosse du département en nombre de praticiens.
Il faut dire que l'équipe architecte/maître d'ouvrage délégué fonctionne très bien, et que la personne de la SIABA en charge du dossier réalise un suivi de qualité et est très réactif.
Et les corps de métier suivent bien le chantier, il faut dire que la commune les paie régulièrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

<u>Approuvé par les membres présents</u> :

N° d'ordre des délibérations	Objet des délibérations
2019-007	Colis de Noël 2019
2019-008	Repas des seniors 2020
2019-009	Galette des seniors 2020

<u>Approuvé par les membres présents</u> :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS	PRESENTS (signature)	ABSENTS REPRESENTES PAR	ABSENTS NON REPRESENTES
M. Jacques RIGAUD Président			
M. Michel OUDIN Vice-Président			
Mme Annie BRANGBOUR			
Mme Marlène GAURIER			
M. Michel HUMBERT			**X**
Mme Florence LEPLAT			
Mme Emmanuelle POITRIMOL			
Mme Annie PERINET			
Mme Rolande AUGIZEAU			**X**
Mme Claude GOSSELIN			
Mme Jeannine RIGAUD			
Mme Colette VANIER		**M. Michel OUDIN**	
Mme Martine YOVANOVITCH		**Mme Claude GOSSELIN**	
Mme Nadine BOULEZ			
Mme Liliane HERVEUX			